Communiqué de presse

Le quartier des Coteaux éligible au label « Cités éducatives » présenté par l'État le 2 mai

Le quartier des Coteaux à Mulhouse fait partie des 80 territoires éligibles au label Cités éducatives.

Le label « Cités éducatives »

Expérimenté depuis 2017 à Grigny dans l'Essonne, le projet des Cités éducatives a pour objectif de renforcer, dans les quartiers prioritaires, la prise en charge éducative des jeunes de moins de 25 ans en améliorant la coordination des dispositifs existants portés par l'Éducation nationale, les collectivités territoriales, les associations, les entreprises...

Le quartier des Coteaux, un quartier prioritaire

Ce quartier, qui fait partie des grands quartiers prioritaires, se caractérise par son nombre d'habitants et la très faible mixité sociale dans ses écoles. Aujourd'hui, près de 1 500 élèves sont accueillis dans deux écoles élémentaires et quatre maternelles, sans compter les effectifs du collège Jean-Macé. Le quartier des Coteaux a bénéficié - et continue de bénéficier - d'un programme important de renouvellement urbain. À cette réalité se rajoute la volonté municipale, dans le cadre de son projet ambitieux « plan école », de restructurer l'ensemble des écoles du premier degré en construisant trois groupes scolaires dans le quartier.

Un projet qui doit s'inscrire dans la durée

Le projet des Cités éducatives doit conforter le rôle de l'école et la réussite scolaire, mais il vise aussi à assurer une continuité éducative entre les différents temps de l'enfant et du jeune. Cette dynamique partenariale et cette coordination entre tous les partenaires n'est pas nouvelle à Mulhouse. Tout d'abord, l'action éducative menée par la Ville est importante et même exemplaire car le Maire porte une ambition forte pour les enfants de sa ville et pour leur réussite. C'est aussi ensemble que la Ville et l'Éducation nationale mettent déjà en place, dans la complémentarité, des actions nouvelles adaptées aux besoins des élèves et collégiens, pour que la réussite de tous ne soit pas que des mots. Des espaces d'échanges et de concertation ont ainsi été créés par la Ville.

Les annonces sont une chose mais le Maire de Mulhouse et son équipe, qui se réjouissent de l'éligibilité de ce quartier à ce label, souhaitent surtout que ce dispositif s'inscrive dans la durée pour que les résultats puissent être concluants, et que l'État y consacre les moyens nécessaires. Le Maire s'engage à être moteur pour, aux côtés de l'État, entraîner autour de ce projet de Cités éducatives l'ensemble des partenaires locaux, y compris les parents d'élèves. Elle se rapprochera, dans les prochains jours, du Préfet et de la directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).

Contact presse :
Nina OUMEDJKANE
Nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr
03 89 32 59 92 / 06 29 68 13 46